

Processus de production d'un
Plan de Gestion du
Parc National des Plateaux Batéké (PNPB)
(Park management planning process)



Juillet 2006

- Parc National des Plateaux Batéké dirigé par le Conservateur René B. ASSALY**
- Atelier de planification dirigé par Francis LAUGINIE**
- Compilation et contributions par Romain CALAQUE et Paul TELFER (WCS)**

PLANIFICATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DU PLAN D'AMENAGEMENT DU PNPB.

Avant de produire des Plans d'Aménagement pour chaque Parc National, le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPB) a préféré (1) définir un Plan de Gestion pour l'ensemble du réseau puis (2) aider les Conservateurs à produire des Plans de Gestion pour leurs Parcs respectifs, avant que (3) ils se consacrent ensuite à produire leurs Plan d'Aménagement respectifs.

Avant de planifier la production du Plan d'Aménagement du PNPB, dans la stratégie choisie par le CNPN (et donc soutenue par le WCS), il faut donc finir le Plan de Gestion du PNPB.

Production d'un Plan de Gestion pour le PNPB

Processus de production de ces Plans de Gestion

En 2005, avec l'aide d'un consultant, le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPB) a donc défini la matrice standard du Plan de Gestion du réseau des 13 Parcs Nationaux gabonais d'une part, déclinée ensuite en 13 matrices spécifiques à chaque Parc d'autre part.

La matrice du réseau a ensuite été remplie avec l'ensemble des membres du CNPN (Direction, Conservateurs etc.) puis un calendrier d'Ateliers de travail a été déterminé pour que chaque Parc puisse remplir sa matrice spécifique.

En Juin 2005 à Lopé, le Parc National des Plateaux Batéké (PNPB) a pu bénéficier de cette aide technique : avec l'aide du Consultant, le Conservateur et certains de ses partenaires ont complété une partie de cette matrice (voir § « Composantes déjà disponibles »).

Il reste donc d'une part à finaliser ce Plan de Gestion puis, d'autre part, à produire un Plan d'Aménagement.

Résultats de ce processus en Juin 2005

La Plan de Gestion du Parc National des Plateaux Batéké (PNPB) est structuré en pyramide :

1. L'objectif spécifique du réseau est traduit en un objectif global pour le PNPB : *La protection et la valorisation des parcs nationaux du Gabon sont assurées à long terme.*
2. A l'étage en dessous, cet objectif global du PNPB est traduit en un objectif spécifique : *La conservation des milieux de transition forêt / savane et des espèces phares du PNPB ainsi que la valorisation du patrimoine culturel Téké sont assurées dans un contexte transfrontalier.*
3. Après, la matrice générale du réseau CNPN, reposant sur 6 axes principaux d'action, était déclinée à l'échelle de chaque Parc en 6 types de résultats attendus (voir § « Composantes déjà disponibles »).
4. Ensuite, pour atteindre chacun de ces résultats, le Conservateur et ses partenaires définissent des « groupes d'activités » qui seront ensuite déclinés en activités spécifiques.
5. **Enfin, le Conservateur et ses partenaires doivent déterminer un plan de monitoring de ces activités (moyens et résultats), un budget prévisionnel et un calendrier.**

Lors de l'Atelier de Lopé, les 4 premières étapes de ce processus ont été accomplies presque entièrement : les groupes d'activité ont en effet été définis mais pas les détails de chacune des activités de chaque groupe.

Il reste donc l'étape 5 à franchir pour produire un plan de gestion conforme au cadre du CNPN.

COMPOSANTES DEJA DISPONIBLES POUR LE PLAN D'AMENAGEMENT

Objectifs, résultats attendus et activités prévues

Objectif global :

La protection et la valorisation des parcs nationaux du Gabon sont assurées à long terme

Objectif spécifique :

La conservation des milieux de transition forêt / savane et des espèces phares du PNPB ainsi que la valorisation du patrimoine culturel Téké sont assurées dans un contexte transfrontalier

Résultats et « groupes d'activités » principaux

(R1) La gestion administrative et financière est assurée

- Rendre opérationnels les organes de gestion du PNPB et de sa ZP, comprenant les comités locaux et transfrontaliers
- Recruter et former le personnel nécessaire pour la gestion du parc
- Construire l'infrastructure nécessaire pour le fonctionnement du parc
- Acheter l'équipement nécessaire pour assurer la gestion du PNPB
- Sécuriser des sources de financement durable
- Assurer le fonctionnement de l'administration du parc

(R2) La protection et le maintien de la variété des écosystèmes ainsi que le renforcement des populations d'espèces phares sont assurés

- Assurer la délimitation du PNPB
- Développer et mettre en oeuvre un programme de surveillance en collaboration avec les services congolais
- Concevoir et mettre en oeuvre un plan de feux
- Concevoir et réaliser un programme de renforcement des populations animales phares
- Améliorer la connaissance des textes réglementaires en vue de leur stricte application
- Mettre en oeuvre un programme de suivi de l'efficacité de la surveillance

(R3) Les recherches en écologie et sciences humaines sont soutenues au niveau régional et contribuent à la gestion du PNPB et de sa ZP

- Définir et orienter les stratégies de recherche
- Mettre en oeuvre des programmes de recherche spécifiques
- Diffuser les résultats des recherches

(R4) Le développement de l'écotourisme basé sur les richesses naturelles et culturelles du PNPB et de sa ZP est soutenu et encadré

- Rassembler les données nécessaires pour l'implantation d'opérateurs économiques
- Encadrer les activités touristiques
- Favoriser la participation d'acteurs locaux dans le développement de l'écotourisme dans le PNPB et sa ZP
- Faciliter l'accès aux sites touristiques
- Promouvoir les activités d'écotourisme dans le PNPB et ses environs
- Evaluer l'impact des activités écotouristiques

(R5) Le rayonnement régional du PNPB, soutenu par l'ensemble des acteurs, devient un sujet de fierté nationale

- Médiatiser, localement et sur le plan national, le PNPB et ses activités
- Développer un programme d'information des autorités locales, leaders d'opinion, opérateurs économiques, communautés locales
- Développer les programmes d'éducation environnementale
- Coordonner, avec les partenaires congolais, des événements culturels Batéké

(R6) La gestion durable et participative des ressources naturelles de la ZP est assurée

- Vulgariser les méthodes de gestion durable des ressources naturelles auprès des acteurs locaux
- Soutenir la gestion villageoise des territoires de chasse dans la ZP
- Etablir des relations / collaborations avec les sociétés d'exploitation dans la ZP
- Contribuer à la gestion des conflits Homme / faune
- Contribuer au développement d'un plan viable de gestion concertée de la ZP

DONNEES MANQUANTES POUR OBTENIR LE PLAN DE GESTION

Données biologiques

Avifaune :

Une mission de Patrice Christy en Septembre 2005 devrait permettre de compléter les connaissances déjà disponibles sur l'avifaune du PNPB et notamment sur les oiseaux migrateurs faisant étape dans le Parc en saison sèche.

Cette mission devrait également permettre de préciser les saisons « sensibles » au regard des feux de savane (saison des nichées etc.).

Herpétofaune :

Une mission de Olivier Pauwells est envisagée vers Octobre ou Novembre 2005 : compte tenu de la grande spécificité des Plateaux Batéké en comparaison avec le reste du Gabon, cet expert considère que des espèces intéressantes (et peut-être nouvelles au moins pour le Gabon) pourraient y être découvertes.

Entomofaune :

Les Plateaux Batéké sont connus depuis des siècles par les humains comme étant infestés d'insectes ! L'évaluation de cette biodiversité ainsi que l'étude plus spécifique de certaines espèces de savanes, potentiellement handicapante pour le développement du tourisme, est donc nécessaire. Des contacts ont été pris avec des entomologistes français dans la perspective d'une mission qui pourrait intervenir en Octobre ou Novembre 2005.

Zonage

Toutes les considérations ci-dessous n'engagent que le projet WCS Plateaux Batéké : elles ne procèdent pas de concertations avec le Conservateur et n'ont donc aucun caractère définitif. Elles visent simplement à illustrer les discussions à venir dans le cadre de la production du Plan d'Aménagement.

Sanctuaire de Gorilles Orphelins

Depuis 1998, c'est-à-dire avant la création du Parc National, le Projet de Protection des Gorilles (PPG) organise avec l'aval du Ministère des Eaux et Forêts gabonais la réinsertion en forêt de jeunes gorilles des plaines rendus orphelins par le braconnage, sur un site situé plus ou moins au milieu de l'actuel PNPB.

Cette activité suppose donc de créer dans le Parc un Sanctuaire pour ces gorilles orphelins réhabilités : il en va de la survie de ces orphelins autant que de la sécurité des équipes du Parc et des futurs visiteurs, car ces gorilles, habitués aux hommes, n'ont pas un comportement de fuite à leur contact et peuvent donc être dangereux.

A priori, ce Sanctuaire se trouverait sur la rive Est de la Mpassa en face de camp du PPG. La définition de ce Sanctuaire semble déterminer en grande partie la définition des autres zones (voir ci-dessous).

Zone touristique

Cette zone doit être bien distincte du Sanctuaire de Gorilles, inclure un maximum de sites touristiques et être la plus protégée du braconnage enfin.

Actuellement, compte tenu des premières évaluations de faune et compte tenu de la carte du braconnage, c'est le quart Nord-Ouest du Parc qui semble le plus propice au tourisme, ainsi que la zone tampon Nord-Ouest également.

La zone Nord-Est, avec le Lac Loulou et la rivière Léwou pourrait également être intéressante.

Réserve intégralement protégée

Les zones Est et Sud du Parc sont soumises depuis plusieurs années à une pression de chasse tout à fait excessive et non durable : les premiers indices de densités confirment un diagnostic alarmant de la situation de la biodiversité dans ces parties du Parc National.

Par conséquent, il semble légitime de protéger au maximum, pendant plusieurs années, ces zones afin d'en rétablir les populations animales, avant une éventuelle ouverture aux visites touristiques.

Superstructures de surveillance

Compte tenu des connaissances actuellement disponibles et des propositions ci-dessous, il nous semble nécessaire de prévoir au moins deux implantations de camps permanents :

- Un campement à l'entrée Nord du Parc, au bout de la piste de voiture et au bord de la rivière Mpassa qui sert d'axe de communication central dans le Parc. Depuis cette première base, les équipes de protection ou d'étude du Parc pourraient facilement travailler dans toute la moitié Nord du Parc. Un premier site touristique devrait également être envisagé dans la même zone.
- Un second campement devrait être implanté à la jonction des rivières Mpassa et Mboua, au centre géographique du Parc, permettant aux équipes du Parc de protéger et étudier toute la moitié Sud du Parc.
- On peut, si les moyens le permettent, envisager ensuite la construction de 2 autres camps satellite :
 - L'un vers le Baï Jobo, qui a une grande importance écologique ;
 - L'autre sur la Frontière Sud ou Sud-Est du Parc, pour permettre le prolongement des patrouilles de protection à l'extrémité la plus enclavée du Parc.

À COMPLETER DANS LE PLAN DE GESTION : DETAILS DES ACTIVITES AU SEIN DES GROUPES D'ACTIVITES

Lors de l'Atelier de Lopé, seuls des « groupes d'activités » ont été définis. Le projet WCS Plateaux Batéké propose ci-dessous des activités à intégrer dans la matrice, qui ne sont que des suggestions, distinguées par leur couleur verte.

Composante 1. Gestion administrative et financière : (R1) La gestion administrative et financière est assurée

1.1 Rendre opérationnels les organes de gestion du PNPB et de sa ZP, comprenant les comités locaux et transfrontaliers

- 1.1.1 Mettre en place un comité consultatif local de gestion
- 1.1.2 Mettre en place un comité transfrontalier de gestion
- 1.1.3 Tenir des rencontres entre les gestionnaires des deux parcs nationaux
- 1.1.4 Mettre en place un comité scientifique
- 1.1.5 Mettre en place un comité de gestion touristique
- 1.1.6 Mettre en place un système de gestion des données

1.2 Recruter et former le personnel nécessaire pour la gestion du parc

- 1.2.1 Evaluer les besoins en personnel
- 1.2.2 Recruter le personnel d'exécution
- 1.2.3 Assurer la formation du personnel
- 1.2.4 Organiser l'évaluation annuelle du personnel du parc

1.3 Construire l'infrastructure nécessaire pour le fonctionnement du parc

- 1.3.1 Evaluer les besoins en infrastructures (bâtiments, routes, etc)
- 1.3.2 Construire les bâtiments administratifs
- 1.3.3 Construire les logements
- 1.3.4 Construire les postes de surveillance
- 1.3.5 Implanter les infrastructures légères nécessaires à la recherche
- 1.3.6 Planifier et aménager les routes et pistes nécessaires au tourisme et à la surveillance
- 1.3.7 Aménager une piste d'atterrissage
- 1.3.8 Participer au processus national (CNPN et partenaires) concernant la construction des infrastructures

1.4. Equiper les services et bases vies nécessaires à la gestion du PNPB

- 1.4.1 Développer et mettre en œuvre un plan d'acquisition des équipements pour les services et bases vies
- 1.4.2 Etudier et mettre en œuvre un système d'alimentation en eau et en électricité adapté
- 1.4.3. Acquérir le matériel roulant
- 1.4.4. Acquérir le matériel flottant
- 1.4.5. Acquérir le matériel informatique
- 1.4.6. Acquérir le matériel technique
- 1.4.7. Acquérir le matériel de télécommunication
- 1.4.8. Acquérir le mobilier

1.5 Développer le plan de gestion du PNPB

- 1.5.1. Evaluer et traiter les informations disponibles
- 1.5.2. Elaborer le règlement intérieur du parc
- 1.5.3. Organiser des audiences publiques
- 1.5.4. Etablir un plan de zonage
- 1.5.5. Produire le plan de gestion en concertation avec tous les acteurs du PNPB

1.6 Sécuriser des sources de financement durable

- 1.6.1. Elaborer un plan d'affaires
- 1.6.2. Identifier des bailleurs et faire la levée de fonds
- 1.6.3. Etablir des parrainages/jumelages du PNPB
- 1.6.4. Diversifier les sources de recettes

1.7 Assurer le fonctionnement de l'administration du parc

- 1.7.1. Elaborer et faire approuver les PTA
- 1.7.2. Développer un système de gestion des données administratives
- 1.7.3. Assurer le suivi-évaluation interne des activités
- 1.7.4. Concevoir et gérer un système de délivrance de permis et autorisations
- 1.7.5. Assurer le payement de services de télécommunication, eau, électricité, etc.
- 1.7.6. Assurer les frais de fonctionnement (salaires, frais de mission, fournitures de bureau, etc.)
- 1.7.7. Assurer l'entretien des infrastructures
- 1.7.8. Assurer l'entretien des équipements

Composante 2. Protection du PNPB : (R2) La protection et le maintien de la variété des écosystèmes ainsi que le renforcement des populations d'espèces phares sont assurés

2.1 Assurer la délimitation du PNPB

- 2.1.1 Identifier les acteurs concernés par les problèmes posés par la délimitation physique
- 2.1.2 Organiser et animer les concertations locales et transfrontalières
- 2.1.3 Réaliser les travaux de délimitation une fois les concertations achevées

2.2 Développer et mettre en oeuvre un programme de surveillance et de lutte anti-braconnage

- 2.2.1 Elaborer et mettre en oeuvre un programme de surveillance et de patrouilles
- 2.2.2 Elaborer et faire approuver un protocole d'entente transfrontalier en matière de surveillance
- 2.2.3 Tenir des tournées / réunions d'information sur la localisation de la frontière et la réglementation du parc
- 2.2.4 Etablir un processus d'évaluation de l'efficacité des actions de surveillance du PNPB -

2.3 Concevoir et mettre en oeuvre un plan de feux

- 2.3.1 Rassembler toutes les informations scientifiques nécessaires à l'élaboration d'un plan de feux
- 2.3.2 Organiser un atelier de travail pour élaborer le premier Plan de feux du PNPB en concertation avec toutes les parties intéressées
- 2.3.3 Mettre en oeuvre le Plan de feux

2.4 Concevoir et réaliser un programme de renforcement des populations animales phares

- 2.4.1 Pérenniser le programme de réhabilitation des gorilles (PPG)
- 2.4.2 Mettre en place un programme de réintroduction des espèces disparues (lion, rhinocéros, hippopotame, redunca, etc.)

2.5 Améliorer la connaissance des textes réglementaires en vue de leur stricte application

- 2.5.1 Organiser la participation des équipes de surveillance aux activités d'éducation environnementale
- 2.5.2 Organiser un Atelier de travail provincial avec les acteurs concernés par le braconnage, sur le sujet des textes et de leur application
- 2.5.3 Médiatiser les activités de l'équipe de surveillance

2.6 Mettre en oeuvre un programme de suivi de l'efficacité de la surveillance

- 2.6.1 Evaluer l'impact des patrouilles de lutte antibraconnage
- 2.6.2 Assurer le suivi écologique du PNPB
- 2.6.3 Évaluer l'impact écologique des Plans de Feux

Composante 3. RECHERCHE : (R3) Les recherches en écologie et sciences humaines sont soutenues au niveau régional et contribuent à la gestion du PNPB et de sa ZP

3.1 Définir et orienter les stratégies de recherche

- 3.1.1 Identifier et prioriser les besoins en informations
- 3.1.2 Etablir des partenariats avec les institutions de recherche
- 3.1.3 Archiver les résultats de la recherche
- 3.1.4 Médiatiser auprès des organisations nationales et internationales de recherche la stratégie en question, pour développer des partenariats

3.2 Mettre en oeuvre des programmes de recherche spécifiques

- 3.2.1 Faciliter l'accueil et la logistique des chercheurs
- 3.2.2 Organiser la mise à disposition des guides locaux
- 3.2.3 Développer une collaboration avec l'USTM, les autres universités et centres de recherches
- 3.2.4 Organiser la participation de stagiaires nationaux aux recherches dans le parc
- 3.2.5 Etablir un portrait de la diversité des écosystèmes du parc (carte écologique), évaluer leur valeur écologique, leur fragilité
- 3.2.6 Dresser la liste des espèces endémiques ou rares présentes dans le parc
- 3.2.7 Elaborer et mettre en oeuvre un programme de recherches prioritaires
- 3.2.8 Inventorier et cartographier les sites culturels
- 3.2.9 Etudier les cultures locales et savoirs écologiques traditionnels

3.3 Diffuser les résultats des recherches

- 3.3.1 Médiatiser l'existence de ces données
- 3.3.2 Mettre les données dans un format standard utilisable par la structure de gestion du réseau des parcs
- 3.3.3 Diffuser les résultats de recherche auprès des bibliothèques et centres de recherche

Composante 4. Ecotourisme : (R4) Le développement de l'écotourisme basé sur les richesses naturelles et culturelles du PNPB et de sa ZP est soutenu et encadré

4.1 Evaluer le potentiel touristique

- 4.1.1 Inventorier les attraits touristiques
- 4.1.2 Identifier et cartographier les produits, les circuits et les services touristiques
- 4.1.3 Faire une étude de marché
- 4.1.4 Réaliser une étude de faisabilité de l'écotourisme

4.2 Favoriser l'implantation d'opérateurs touristiques

- 4.2.1. Faciliter l'organisation de tests touristiques et synthétiser les enseignements de ces tests
- 4.2.2. Rassembler en un document de référence toutes ces données
- 4.2.3. Développer une stratégie de marketing sur la base des sites touristiques identifiés et des niches identifiées
- 4.2.4. Définir les termes des cahiers de charges

4.3. Encadrer les activités touristiques

- 4.3.1. Assurer le contrôle qualité des services touristiques et de l'application de la réglementation en vigueur
- 4.3.2. Soutenir la création d'un Ecomusée pour le PNPB
- 4.3.3. Contribuer à l'amélioration des prestations touristiques (renforcement des capacités)

4.4 Favoriser la participation d'acteurs locaux dans le développement de l'écotourisme

- 4.4.1. Rechercher des partenaires pour le soutien du tourisme communautaire
- 4.4.2. Soutenir la création d'associations pour le développement du tourisme communautaire
- 4.4.3. Contribuer à la médiatisation et à la coordination des opérateurs locaux

4.5 Evaluer l'impact des activités écotouristiques

- 4.5.1. Etudier les impacts de l'écotourisme en s'appuyant sur des partenariats avec les spécialistes
- 4.5.2. Développer un système de monitoring des activités touristiques
- 4.5.3. Définir la capacité de charge des sites touristiques

Composante 5. IEC : (R5) Le rayonnement régional du PNPB, soutenu par l'ensemble des acteurs, devient un sujet de fierté nationale

5.1 Médiatiser le PNPB et ses activités

- 5.1.1 Elaborer et mettre en œuvre un plan media
- 5.1.2 Diffuser vers tous les médias gabonais (locaux et nationaux) des communiqués de presse réguliers sur « la vie du PNPB »
- 5.1.3 Contribuer au développement d'une émission de radio locale consacrée à l'environnement
- 5.1.4 Réaliser de courts films sur les activités du Parc, destinés aux chaînes de TV gabonaises

5.2 Développer un programme d'information des autorités locales, leaders d'opinion, opérateurs économiques, communautés locales

- 5.2.1 Informer sur la législation de la chasse
- 5.2.2 Organiser des séances de sensibilisation des groupes cibles identifiés
- 5.2.3 Créer un site web lié au site du CNPN
- 5.2.4 Développer des partenariats technique et financier avec les entreprises et élites locales

5.3 Renforcer et pérenniser le programme d'éducation environnementale

- 5.3.1 Entretenir les relations avec les personnes/groupes ressources clés dans les départements concernés
- 5.3.2 Poursuivre la campagne « RARE »
- 5.3.3 Diffuser les résultats obtenus au niveau provincial et national
- 5.3.4 Évaluer tous les 3 ans l'impact de l'éducation environnementale

5.4 Coordonner, avec les partenaires congolais, des événements culturels Batéké

- 5.4.1 Mettre en place, via les comités transfrontaliers par exemple, un groupe de travail transfrontalier sur les échanges culturels possibles
- 5.4.2 Organiser des événements liés à la culture Téké, alternativement au Gabon et au Congo
- 5.4.3 Médiatiser des productions documentaires (textes, photos, musiques ou vidéos) issues de ces événements

Composante 6. Zone périphérique : (R6) La gestion durable et participative des ressources naturelles de la ZP est assurée

6.1 Contribuer à l'organisation de la gestion villageoise des territoires de chasse dans la ZP

- 6.1.1 Organiser une concertation entre autorités villageoises, départementales et provinciales sur le sujet de la lutte contre le braconnage sur les territoires traditionnels villageois
- 6.1.2 Elaborer des contrats de gestion de terroirs
- 6.1.3 Appuyer la création de comités de chasseurs

6.2 Etablir des relations / collaborations avec les sociétés d'exploitation dans la ZP

- 6.2.1 Formuler et mettre en oeuvre des contrats de collaboration avec l'exploitation agro-touristique SODATO
- 6.2.2 Formuler et mettre en oeuvre des contrats de collaboration avec les exploitants forestiers de la ZP
- 6.2.3 Formuler et mettre en oeuvre des contrats de collaboration avec l'entreprise minière (Compagnie Minière des Trois Rivières (CMTR))

6.3 Contribuer à la gestion des conflits Homme / faune

- 6.3.1 Mener une évaluation scientifique de l'impact des éléphants sur les cultures vivrières
- 6.3.2 Soutenir des solutions alternatives à la gestion des conflits Homme/Eléphants

À compléter dans le plan de gestion : Monitoring des réalisations :

COMPOSANTES / Activités principales / Activités / Sous-activités	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Responsabilité/ Exécution	Partenariats	Suppositions Remarques
------------------------------------------------------------------	----------------------------	-------------------------	---------------------------	--------------	------------------------

Composante 1. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

1.1. Rendre opérationnels les organes de gestion du PNPB et de sa ZP, comprenant les comités locaux et transfrontaliers

1.1.1 -					
1.1.2 -					
1.1.3 -					
1.1.4 -					

1.2 Recruter et former le personnel nécessaire pour la gestion du parc

1.2.1 -					
1.2.2 -					
1.2.3 -					
1.2.4 -					

1.3. Construire l'infrastructure nécessaire pour le fonctionnement du parc

1.3.1 -					
1.3.2 -					
1.3.3 -					
1.3.4 -					

1.4. Acheter l'équipement nécessaire pour assurer la gestion du PNPB

1.4.1 -					
1.4.2 -					
1.4.3 -					

À compléter dans le plan de gestion : Besoins budgétaires

COMPOSANTES / Activités principales / Activités / Sous-activités	Besoins	Unités	Quantités	Coût unitaire	Montant
------------------------------------------------------------------	---------	--------	-----------	---------------	---------

Composante 1. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

1.1. Rendre opérationnels les organes de gestion du PNPB et de sa ZP, comprenant les comités locaux et transfrontaliers

1.1.5 -					
1.1.6 -					
1.1.7 -					
1.1.8 -					

1.2 Recruter et former le personnel nécessaire pour la gestion du parc

1.2.5 -					
1.2.6 -					
1.2.7 -					
1.2.8 -					

1.3 Construire l'infrastructure nécessaire pour le fonctionnement du parc

1.3.5 -					
1.3.6 -					
1.3.7 -					
1.3.8 -					

1.4. Acheter l'équipement nécessaire pour assurer la gestion du PNPB

1.4.4 -					
1.4.5 -					
1.4.6 -					
1.4.7 -					

À compléter dans le plan de gestion : Calendrier

COMPOSANTES / Activités principales / Activités / <i>Sous-activités</i>	ANNEE 1				ANNEE 2				ANNEE 3				ANNEE 4				ANNEE 5			
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4

Composante 1. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

1.1. Rendre opérationnels les organes de gestion du PNPB et de sa ZP, comprenant les comités locaux et transfrontaliers

1.1.9 -																				
1.1.10 -																				
1.1.11 -																				

1.2 Recruter et former le personnel nécessaire pour la gestion du parc

1.2.9 -																				
1.2.10 -																				
1.2.11 -																				

1.3 Construire l'infrastructure nécessaire pour le fonctionnement du parc

1.3.9 -																				
1.3.10 -																				
1.3.11 -																				

1.4. Acheter l'équipement nécessaire pour assurer la gestion du PNPB

1.4.8 -																				
1.4.9 -																				
1.4.10 -																				

1.5 Sécuriser des sources de financement durable

1.5.1 -																				
1.5.2 -																				
1.5.3 -																				

1.6 Assurer le fonctionnement de l'administration du parc

1.6.1 -																				
---------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--